



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-037
CONVENTION 2017 COMMUNE
DE LE PORT/CAUE
MISSION D'ACCOMPAGNEMENT
EN MATIERE D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET
D'ENVIRONNEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 27 mars 2017 et affichée le
28 mars 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 11 8 AVR 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

SÉANCE DU MARDI 4 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi quatre
avril, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la
Mairie, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme
Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal
Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec
8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint,
M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul
Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut,
M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien,
M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce,
Mme Karine Infante, M. Brandon Incana,
Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber, Mme
Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel,
M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice
Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton
4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali
6^{ème} adjoint), Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe
(par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), M. Alain
Iafar (par M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte
Laurestant (par Mme Danila Bègue), Mme Catherine
Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme
Bibi-Fatima Anli (par Mme Dorisca Tiburce), Mme
Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna
Patel à 17h08.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Firose Gador.

.....
.....

CONVENTION 2017 COMMUNE DE LE PORT/CAUE
MISSION D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2016-012 du 02 février 2016 par laquelle le conseil municipal a approuvé le renouvellement, pour l'année 2016, de la convention entre la commune du Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Réunion (CAUE),

Vu les statuts du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement,

Vu le projet de convention pour l'année 2017,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement- Travaux – Environnement » du 22 mars 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 04 avril 2017 relatif à la convention 2017 pour la mission d'accompagnement en matière d'architecture d'urbanisme et d'environnement entre la commune de Le Port et le CAUE,

Considérant que cette convention a pour but d'apporter un conseil au public,

M. Robert ne prend pas part au vote,
Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

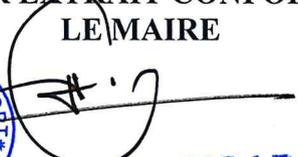
Article 1 : d'approuver pour l'année 2017, la convention entre la commune de Le Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de La Réunion (CAUE),

Article 2 : d'approuver le versement de la somme de 3 319 € inscrite au budget sur les lignes 4.8B01 et 4.8B02,

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE




Olivier HOARAU